AVIGNON
Ville d'exception

DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE NOM

enfant de moins de 13 ans

(application de l'article 311-23 alinéa 2)

Nous soussignés,

PÈRE / MÈRE		PÈRE / MÈRE	
NOM		NOM	
	(1ère partie : 2nde partie :)		(1ère partie : 2nde partie :)
Prénom(s)		Prénom(s)	
Né(e) le		Né(e) le	
À		À	
Domicillié(e) à	Ville :	Domicillié(e) à	Ville :
	CP :		CP :
	Adresse :		Adresse :

Déclarons que notre enfant commun,

ENFANT COMMUN	
NOM	
Prénom(s)	
Né(e) le	
À	
Domicillié(e) à	Ville :
	CP :
	Adresse :

Prend désormais le nom de :

NOUVEAU NOM	
NOM	
	(1ère partie : 2nde partie :)

Fait à :	Le :

Père/Mère	Père/Mère	Officier de l'État Civil